



CONSEIL D'ADMINISTRATION numéro 4 Mardi 1er FEVRIER 2022

Début de la séance : 17h30

Membres présents : 16 (quorum atteint)

L'ordre du jour est présenté par le Principal.

Le compte-rendu du dernier CA sera diffusé rapidement aux membres.

1) Présentation de la DG

3 tableaux sont diffusés par le Principal

tableau 1 : les effectifs

Tableau 2 : la répartition entre les disciplines et les particularités

Tableau 3 : les postes et la ventilation HSA/HP

M Le Principal expose le mode préparatoire :

Travail sur les effectifs, puis ventilation des heures dans les niveaux et les disciplines et enfin conséquences sur les postes.

Remarques de Madame ROSA : effectifs 149 en 6°, pourquoi pour ne pas mettre 150 et permettre 7 divisions ?

M. BONTE explique que les calculs tiennent compte des autres collèges et de la possibilité, à des fins de bonne gestion des flux et des effectifs sur la ville de Vienne, d'inscrire des élèves de notre secteur dans un autre collège.

Ces inscriptions HORS SECTEURS sont gérées par la DASEN, dès que les effectifs atteignent la limite (150 élèves en 6ème par exemple).

Les élèves, au delà de 150, iront dans un autre collège.

Présentation des groupes à partir des effectifs

Il y a une volonté d'alléger les groupes en LV2 et permettre des inscriptions au cours de l'année.

- ✓ Présentation pour la 4° en Allemand : fusion LV2 / Allemand Bilangue, le groupe concerné est trop réduit (5 élèves..), une réflexion est engagée avec MME HUBER.
- ✓ SVT : explication d'une possibilité de 2 groupes en 6° mais obligatoirement en HSA
- ✓ CHAM : volonté d'ouvrir aux élèves qui n'ont pas suivi CHAM à Table Ronde. Publicité sera faite aux écoles du secteur.
- ✓ Euro : pour une continuité au Lycée, cette option est une création du collège, avec une DNL (Discipline Non Linguistique en Histoire M. THEODART) sur niveau 4° et 3°.
- ✓ BASKET : fin de l'option suite au départ de M LIEMANS



- ✓ ULIS : 14 élèves maximum, le Principal rappelle que nous serons très attentif aux élèves accueillis (notre ULIS n'est pas dédiée à des élèves ayant un problème comportemental, et nous avons encore 2 élèves en PLAN B)
- ✓ SEGPA : Ateliers 4° : 3 ateliers de 4° (ateliers à 8)
- ✓ Nous perdons un atelier en 4ème mais c'est dû aux effectifs (23 élèves), le choix de l'allègement d'un atelier se porte sur celui de l'HAS car c'est un poste qui va se libérer (retraite de la titulaire).

Ateliers 3° : 4 ateliers de 3°

Répartition sur les disciplines et les niveaux

Voir le (tableau 2) pour les explications.

A NOTER les particularités du collège concernant la pédagogie :

1h Quinzaine Maths/ Français

4h en FLE (maths)

1H en soutien musique pour les élèves n'ayant pas eu le cursus complet en CHAM

Question sur la baisse des IMP : IMP Pial et Cordée de la réussite ne sont pas comptabilisées dedans.

Besoins & conséquences sur les postes

Voir le tableau 3

Une demande de création lettres : 18h et une autre demande en espagnol 18H

Demande de création de 2 postes complets.

1) Vote de la répartition avec la création de 2 postes :

1- Structure Collège

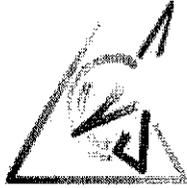
2- Structure SEGPA

3- Répartition Collège

4- Répartition SEGPA

Les professeurs et les parents demandent 5 minutes pour réfléchir. Ils sortent de la salle et reviennent avec le texte de la motion suivante :

2) Texte motion Parents / Représentants Parents d'élèves



« Nous, représentant des enseignants et des parents, nous votons contre la structure du collège, en raison de l'estimation basse des effectifs de sixième qui conduit à la création de seulement 6 divisions pour ce niveau, sans aucune marge de manœuvre, en particulier pour l'accueil de futurs élèves UPE2A (en nette augmentation chaque année). »

- Structure COLLEGE : 16 votants, 7 pour, 9 contre (**Acte 47**)
- Structure SEGPA : 16 pour sur 16 votants (**acte 48**)
- Répartition Collège : 16 pour sur 16 votants (**acte 49**)
- Répartition SEGPA : 16 pour sur 16 votants (**acte 46**)

Voyage en Allemagne :

Présentation de voyage Il s'agit d'une rencontre en "tiers-lieu" à Niederbronn Les Bains (France)

Ce projet est organisé avec le même établissement de Esslingen avec lequel nous voulions faire notre échange en 2019 et avec lequel nous avons fait des projets en ligne ces deux dernières années, le « Mörike Gymnasium ».

Tous les participants auront plus ou moins le même âge et plus ou moins le même nombre d'années d'apprentissage. Nous nous retrouverons ensemble dans un Centre d'hébergement à Niederbronn Les Bains, en France près de Strasbourg.

Pendant une semaine les élèves travailleront ensemble sur un projet qu'on pourrait intituler « Les Français et les Allemands : différents ou finalement pas tant que ça ? » Vous aurez compris, un travail autour des stéréotypes et préjugés. Avec aussi des interviews de passants des deux côtés du Rhin, une ou deux visites culturelles, des activités linguistiques et musicales.

➤ 20 élèves et 2 accompagnateurs : 7900 €

Demande subvention OFAJ : 4500 €

- ✓ Pour le trajet
- ✓ Pour le séjour et les activités prévues dans le centre d'hébergement et les visites de Strasbourg/Kehl.

Participation famille : 110 €

Participation FSE : 480 €

Participation collège : 720 €

Vote sous réserve de l'obtention de la subvention de l'OFAJ



Du projet, du budget et de la participation famille de 110 € : 15 votants, 15 pour (**acte 50**)

Mise au pilon vieux livres

Le CA approuve la mise au pilon des livres listés par notre documentaliste

15 votants, 15 pour (**acte 45**)

Budget du collège :

M Le Principal informe le CA sur la situation budgétaire délicate du collège, nous risquons d'avoir des soucis pour honorer les charges (viabilisation, contrats, entretien...) de cette année. M Le gestionnaire en explique les raisons : principalement dues au décalage entre les modalités de calcul de la dotation et la réalité annuelle (contrats et réparations en plus, coût de l'énergie en hausse, diminution du montant des charges communes qui représentaient un appoint nécessaire à la dotation de fonctionnement suite à la réforme du repas à 2 euros...).

Nous avons une écoute attentive de la part de Mme BRUN et de la Maison du Territoire pour déterminer comment le Département peut accompagner et aider le collège pendant cette période délicate et trouver avec lui les conditions d'un nouvel équilibre budgétaire.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance

MME SOUDAN Principale adjointe

Le président du conseil

P BONTE

